

Création d'animations au centre-ville pendant la saison touristique 2007 - Subvention à l'Office de Tourisme et des Congrès

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Afin de développer un tourisme urbain estival sur le centre historique de Besançon, la délégation Tourisme-Commerce propose pour ce faire de réunir (ou solliciter) l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) et les restaurateurs.

Partant du constat que, d'une part, les professionnels du tourisme se plaignent de la faiblesse de la fréquentation estivale des touristes en raison de l'absence d'animations l'été et, d'autre part, les touristes expriment auprès de l'OTC leur mécontentement de ne pas trouver de restaurants ouverts au mois d'août en soirée et week-end, il convient de mettre en adéquation des actions de développement entre les principaux protagonistes : Ville, OTC et professionnels du tourisme.

- **La Ville**, pour sa part, a doté le centre historique d'une signalétique patrimoniale lui donnant ainsi une identité touristique. Elle étudie actuellement l'opportunité de créer des infrastructures d'accueil touristique : jalonnement touristique piétonnier, aire de camping car, parking pour autocars de tourisme, etc.

- Les professionnels du tourisme

Par ailleurs, la Ville a lancé officiellement en 2006 une démarche qualité appelée «Bienvenue à Besançon» où les professionnels du tourisme sont invités à améliorer l'accueil des touristes français et étrangers et à travailler en réseau pour faire la promotion des atouts touristiques de la Ville.

Des actions plus spécifiques ont été engagées par la délégation Tourisme-Commerce et l'OTC en direction des restaurants, leur demandant de s'entendre entre eux pour offrir aux visiteurs des plages d'ouvertures de leur restaurant plus importantes que les étés derniers. Ils leur ont demandé également de proposer à leur clientèle des menus touristiques faisant la promotion des produits comtois et pourquoi pas de créer un plat spécifiquement bisontin.

- **En ce qui concerne l'OTC**, la Ville le sollicite pour développer des animations d'été autres que les traditionnelles visites guidées, afin d'amener les touristes à rallonger leur séjour à Besançon et à augmenter ainsi la fréquentation touristique.

Les animations d'été sont de deux ordres :

* D'une part, **des visites guidées théâtralisées**, en partenariat avec une compagnie de théâtre, avec deux circuits différenciés dans la Boucle et Battant, le mardi et le mercredi en juillet et août à 18 h et à 19 h. Ces horaires tardifs ont ainsi été choisis pour retenir le touriste de passage et le faire rester une nuit. Les circuits aboutissent près de restaurants créant la synergie visite guidée-restauration et permettant de créer un produit touristique complet.

Les acteurs jouent les rôles de Victor Hugo, Proudhon, Colette, Ledoux, etc. et apportent un regard décalé sur Vauban et son œuvre. Ces visites, mises en scène par la Compagnie Bacchus, seront financées par la billetterie et des partenaires privés.

C'est l'Equi Rando Vauban, le 4 juillet 2007, qui donnera le coup d'envoi des visites théâtralisées. Pour ce lancement, la Ville subventionne l'OTC à hauteur de 9 000 € comme il est précisé dans la délibération concernant l'Equi Rando Vauban.

* D'autre part, **des animations musicales sur les places, les terrasses et les cafés** dont l'objectif est le même que les visites théâtralisées : créer une ambiance et faire rester les touristes.

Il est demandé à l'OTC de se rapprocher du Conservatoire de Musique. En effet, ces animations musicales peuvent très bien s'intégrer dans le cycle d'initiation des étudiants en leur offrant des mises en situation épanouissantes et valorisantes et en leur permettant de se prendre en charge en dehors de leur cursus scolaire. Elles peuvent aider à la réalisation personnelle des élèves dans la recherche de leur parcours professionnel. Ces animations, correspondant à des «emplois saisonniers», feront l'objet d'un contrat entre les étudiants et l'OTC.

L'OTC va faire appel à deux quatuors qui se relayeront pendant les deux mois à compter du 6 juillet jusqu'à fin août. Ils joueront tous les vendredis et samedis soir de 19 h à 22 h sur les terrasses des restaurants bordant les principales places de Besançon, la Place de la Révolution, la place Saint-Pierre et la promenade de Granvelle.

La Ville apporterait, outre son soutien logistique, une subvention de 2 000 € pour aider l'OTC à honorer les contrats avec les étudiants musiciens.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution à l'OTC de cette subvention de 2 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 2 000 € sera prélevée au chapitre 65.95/6574 CS 30200 qu'il conviendrait d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.95/6042 CS 30200.

«M. Jean ROSSELOT : Il y a trois rapports qui se suivent et qui concernent le développement commercial de la Ville de Besançon. Sur les subventions ponctuelles, il n'y a pas grand-chose à dire mais de manière générale, je crois que depuis 5 ans on a fait un peu le contraire de ce qu'il fallait faire. On fait beaucoup de vent, beaucoup de littérature et puis on ne s'attaque pas aux vrais problèmes de l'accès au centre-ville, la possibilité de stationner et de communiquer tout près du centre-ville, de la mise en synergie, de la création d'un pôle de compétitivité local, commercial, personne n'empêche de le faire. On a des recettes classiques qui, c'est le moment bientôt du bilan, finalement ne marchent pas. Quand vous allez à Battant où, c'est écrit, il y a plus 10 ou 15 -je ne sais plus combien- cellules commerciales qui ferment, et que vous interrogez les commerçants, ils vous disent qu'il n'y a pas eu de politique adéquate de circulation, de stationnement, pas de politique de logement, pas de politique d'animation. Il y a des moments où il faut aussi s'arrêter et puis -on me le reprochait presque- comme l'a dit Denis BAUD il faut évaluer et se dire et se demander si on a réussi ou pas ? On avait préconisé des recettes au début du mandat, elles n'ont pas évidemment été retenues et aujourd'hui je suis malheureux de voir que notre politique de développement commercial de la Ville est plutôt hélas un échec, il y avait d'autres recettes que celles-là. Voilà ce que je voulais dire.

M. LE MAIRE : Sur Battant, et je passerai la parole à Jacques, tout un travail a été fait avec la CCI. C'est vrai qu'en y regardant bien, l'industrie de luxe n'est pas très présente à Battant ! Jean, tu peux reprendre la parole, tu auras ainsi utilisé tes deux cartouches.

M. Jean ROSSELOT : Je pense que ce qu'a dit Pascal BONNET tout à l'heure est tout à fait louable. L'industrie de luxe c'est un des atouts mondiaux de la France puisque aujourd'hui l'économie est mondiale. L'industrie de luxe, notamment par la contribution au même titre que le champagne, au même titre que l'aéronautique, mais c'est vrai qu'à Besançon on a peur de réfléchir sur quelque chose qui ressemblerait...

M. LE MAIRE : Mais non !

M. Jean ROSSELOT : Je vais vous dire une chose : à propos de l'hôtel 4 étoiles, le bâtiment place Leclerc affecté actuellement aux sciences naturelles, vous ne croyez pas que ce serait un bel hôtel puisque justement on est paraît-il en cours de tractation pour faire de l'échange immobilier. Vous ne

pensez pas que ce site qui ne convient plus aux scientifiques serait vraiment un bel hôtel emblématique de la Ville de Besançon ? Par ses dimensions, ce serait un merveilleux endroit emblématique à condition que vous ayez un peu d'imagination et que vous inventiez -je termine- quelques souterrains pour éliminer cette forêt de feu. Vous avez là par exemple de quoi faire un bel hôtel de luxe pour qu'on dise qu'en effet en Franche-Comté il y a un hôtel de luxe à Besançon et qu'on fasse venir des gens qui ont de l'argent pour qu'ils le dépensent et pour que ça fasse tourner notre économie locale. Moi je n'ai pas honte de le dire mais il faut avoir des idées et de l'imagination. C'est un exemple mais il y en a d'autres.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, on sait bien que dans cette ville le seul qui ait des idées -Monsieur ROSSELOT, s'il vous plaît, calmez-vous, vous n'avez plus la parole, vous avez parlé deux fois- le seul qui ait des idées, de l'imagination c'est vous. Figurez-vous, Monsieur ROSSELOT qu'effectivement dans les discussions que nous avons avec l'Université, nous avons déjà parlé de l'avenir et il n'a pas échappé au Maire qu'effectivement, l'emplacement de la Place Leclerc, quand le jardin botanique sera ailleurs est un emplacement de premier ordre. Cela ne m'a pas échappé, pas plus que ce que nous allons bâtir demain autour de la gare Viotte ou sur Vauban, ça ne nous a pas échappé. Et je rappelle que concernant le commerce, les études et les actions que nous avons mises en place ont été menées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, qui à mon sens, est particulièrement bien placée pour donner un avis.

M. Jacques MARIOT : Monsieur ROSSELOT, s'il vous plaît écoutez-moi ! Je veux vous dire déjà qu'en terme de politique commerciale, il n'y en a pas effectivement parce qu'il n'y a pas de compétence directe en matière de commerce au niveau de la Ville de Besançon. Alors que fait-on aujourd'hui ? Je travaille avec les associations de commerçants, il y en a 20 dont 12 qui aujourd'hui sont actives, 8 sont on va dire endormies. Il y en a 3 qui travaillaient, donc on en a ressuscité 9. Alors aujourd'hui on travaille comment ? Par des animations et je vais prendre un exemple : rond-point des Chaprais, une association qui s'est mise en place, qui a organisé autour d'une activité sportive qui s'appelle le roller une compétition de niveau non pas national mais international. Que font les commerçants ? Ils essaient d'identifier leur quartier, notamment tous les commerces à travers une compétition, eh bien nous les aidons sur le plan matériel, sur le plan humain et sur le plan financier. Voilà aujourd'hui le rôle de la Ville en terme d'animation.

Alors vous laissez dire qu'il y a des problèmes de parking, c'est inacceptable aujourd'hui. Nous avons mis en place un dispositif qui s'appelle le chèque déplacement qui s'appellera bientôt le jeton déplacement, des jetons qui sont cumulables. C'est un dispositif qu'on a mis en place avec Jean-Claude ROY avec les associations de commerçants de centre-ville qui ont trouvé notre idée géniale. Elle est unique en France, je l'ai déjà dit au Conseil Municipal et je le redis fortement. Ce chèque déplacement, c'est une heure de gratuité pour des achats d'un montant de 40 ou 50 € dans les commerces bisontins, et cela coûte 50 centimes d'euros aux commerçants. J'ai discuté de cela avec M. DIETERLE, tous les présidents sont favorables mais on va communiquer à nouveau avec Jean-Claude ROY sur l'offre de parking bisontine qui est suffisante, sur l'accessibilité qui est suffisante pour montrer aujourd'hui que ce dispositif doit être pertinent. Il est reconnu et dans les autres villes, tout le monde trouve cela génial sauf qu'à Besançon effectivement les commerçants ne veulent pas mettre 50 centimes d'euros et c'est quand même bien dommageable.

Deuxième point pour le problème de Battant. Vous savez que sur Battant nous avons fait une évaluation. Il y a 130 commerces, une trentaine de cellules vides ; sur ces 30 cellules vides il y en a 15 où des baux sont en cours, on ne peut rien y faire et on va préempter par notre organisme immobilier à qui nous allons déléguer la préemption sur 4 à 5 cellules commerciales. Et aujourd'hui nous travaillons d'arrache-pied avec la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers donc nos partenaires consulaires pour avoir un guichet unique et nous avons déjà depuis 3 à 4 mois, trouvé 10 jeunes commerçants qui ont mis en place un commerce sur Battant et il n'y a plus qu'une vingtaine de cellules vides. Mais je rappelle qu'il y a des baux en cours pour lesquels les propriétaires ne veulent rien modifier et certains ne veulent pas vendre les fonds.

Et puis dernière chose concernant le 4 étoiles, Messieurs BONNET et ROSSELOT, pour qu'il y ait un 4 étoiles à Besançon, je connais très bien le problème, encore faut-il qu'il y ait une demande. Aujourd'hui c'est le système de l'offre et de la demande. Nous avons un parc de 14 170 chambres, le taux de remplissage est de 57 à 60 %. Que voulez-vous faire aujourd'hui d'un hôtel 4 étoiles qui serait vide ? Connaissez-vous un privé Monsieur BONNET, Monsieur ROSSELOT, qui va vouloir effectivement construire ? Si demain vous trouvez un privé qui veut bien investir de l'argent dans un hôtel 4 étoiles, pas de problème on prend ! Après il faut le remplir. Alors peut-être que demain, en 2008, lorsque nous serons reconnus patrimoine mondial de l'UNESCO, lorsque nous aurons 30 % de touristes en plus, ce qui fait à peu près le compte, peut-être que 3 à 4 % des plus nantis des touristes pourront venir effectivement dans ce 4 étoiles, mais si vous avez des partenaires privés qui veulent le construire, il n'y a pas de problème, je les reçois.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, vous êtes intervenu deux fois, donc je ne vous redonne pas la parole.

M. BONNET : Je vais être rapide. Je vais simplement rappeler qu'il y avait une étude au SCOT il me semble qui mettait l'accent sur l'intérêt d'un 4 étoiles. Je ne mets pas en cause la Ville là-dessus et je rappelle que l'industrie du luxe est un des éléments du développement du pays et on en est heureux parce que ça contribue à la richesse du pays et que dans la logique UNESCO on a envie aussi d'attirer des clients qui vont dépenser de l'argent à Besançon. On est tous d'accord là-dessus.

M. LE MAIRE : Merci Pascal. Vous reconnaîtrez quand même peut-être un jour à Paulette GUINCHARD et à moi-même d'avoir lancé la démarche UNESCO qui, pour l'instant ne se passe pas trop mal. Peut-être qu'un jour vous nous félicitez pour cela même si pour l'instant tout n'est pas terminé. Vous savez, le commerce à Besançon n'est pas moribond. Il y a des associations qui sont très dynamiques. On a parlé des Chaprais, de la rue de Belfort, mais il y a aussi Ile de France à Planoise, la rue Bersot, des commerçants dynamiques. Ce que je voudrais vous dire un peu à toutes et à tous, spécialement à Jean ROSSELOT, c'est que je crois qu'il faut arrêter aussi de toujours dire que tous les maux sont dus à la circulation et au stationnement. Il me semble avoir entendu le Président élu, dans sa campagne, dire que la protection de l'environnement était quelque chose de majeur. J'espère donc, comme cet homme va mettre en acte ses paroles, qu'il va rétablir tout d'abord les financements que le précédent Gouvernement nous avait supprimés sur le TSCP, que nous pourrions avoir effectivement un transport en commun en site propre financé à 30 ou 40 % comme auparavant, qui ira de Jean Minjoz à la gare Viotte, sur l'Est de Besançon et sur le Nord, je l'espère.

Et puis je crois qu'il faut aussi, et Jacques a raison de le dire, arrêter de se tirer des balles dans le pied. Arrêtez tous de dire qu'il n'y a pas de places de stationnement à Besançon parce qu'il y en a, certainement pas suffisamment le jour de Noël où tous les parkings sont pleins, mais globalement il y en a. J'ai reçu dernièrement le Maire de Honfleur, un garçon très sympathique, UMP ou UDF enfin je ne vais pas annoncer sa couleur politique. Il est venu étudier notre politique de stationnement à Besançon, il a été enchanté. Nous lui avons expliqué le chèque déplacement, il a dit à son Adjoint : c'est cela qu'il faut faire. Je lui ai même donné quelques jetons déplacement. Il m'a dit «c'est une idée fantastique, pourquoi n'avons-nous pas pensé à cela ?» Jean-Claude était là, les services étaient là et le Maire de Honfleur avec son Directeur des transports, son Adjoint à la circulation, sont partis ravis de ce qu'ils avaient vu à Besançon.

Donc il faut arrêter de dire que rien ne va dans cette ville et arrêter de se tirer des balles dans les pieds. Quand le matin ou le vendredi avant de venir faire des achats, de descendre de Morteau ou de Pontarlier, de venir de Dole, de Vesoul, de Gray ou de Baume-les-Dames, vous lisez dans la presse qu'à Besançon on ne peut pas stationner, c'est regrettable et faux. J'en ai parlé avec les commerçants, ils ne disent plus cela, ils me disent : «vous avez raison, positivons» et je leur dis qu'on va les aider, qu'on va faire des campagnes plutôt que de faire des articles. La presse n'est pas responsable car il y a des gens qui vont les voir pour leur tenir de tels propos. Nous allons donc faire une politique de communication pour

expliquer que les gens sont bienvenus à Besançon et même qu'ils sont bienvenus avec leur voiture, pas jusque sur la place Saint-Pierre mais ils peuvent se garer. Quand j'expliquais au Maire de Honfleur que pour 1 € on pouvait stationner une nuit entière dans les parkings, il a trouvé que c'était merveilleux. Donc même si politiquement, c'est très porteur de critiquer la circulation et le stationnement, arrêtez avec cela ! Vous savez très bien au fond de vous-mêmes que de toute façon on ne pourra pas multiplier par 2, par 3 le nombre des voitures au centre-ville, la planète n'y suffira plus. On ne peut pas avoir de grands discours sur l'environnement et puis dire et faire totalement le contraire par ailleurs. Je suis plutôt pragmatique, je ne dis pas qu'il ne faut plus que les voitures viennent au centre-ville, je ne dis pas qu'il ne faut plus qu'il y ait de parkings, peut-être que nous serons amenés dans le cadre de notre prochain mandat à refaire un parking pas trop loin du centre-ville, certainement même, mais tout en développant aussi notre politique de transport en commun. Mais actuellement on peut stationner à Besançon 90-95 jours sur 100, il n'y a pas de problèmes majeurs ; il y a quelques jours seulement où on rencontre des soucis. J'ai rencontré beaucoup de monde dernièrement, encore la session nationale de l'Institut des Hautes Etudes et Défense Nationale qui est venue, et toutes disent que cette ville est merveilleuse et que ce qu'ils aiment dans cette ville, c'est qu'effectivement elle a gardé son caractère de ville du XVIII^{ème}/XIX^{ème} siècle, il n'y a pas de grandes avenues. C'est sans doute plus facile de circuler dans une ville comme Grenoble ou comme Le Havre qui ont été totalement détruites que dans une ville qui a la trame urbaine qui date des XVI^{ème}, XVII^{ème} ou du XVIII^{ème} siècle. C'est le charme de cette ville, c'est un peu le revers de la médaille, c'est un peu compliqué mais de grâce au moins soyons unis sur une chose, arrêtons de faire mal à la ville».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. MARIOT et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.